

CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 18 décembre 2014**

**NOTE DE PRESENTATION**

**OBJET : Adaptation du tableau des effectifs pour les filières administrative, technique, médico-sociale et animation**

Rapporteur : Philippe Laurent

I - adaptation du tableau des effectifs liée au remplacement d'agents par de nouveaux collaborateurs

La procédure de recrutement visant à remplacer des agents a abouti à la sélection d'agents sur des grades différents. Afin de pouvoir nommer ces candidats, il convient de créer les postes suivants à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 :

- un poste d'attaché à temps non complet 50 %,
- un poste d'éducateur principal de jeunes enfants à temps complet,
- un poste d'adjoint d'animation 2<sup>ème</sup> classe.

et de supprimer les postes suivants à la même date :

- deux postes d'attaché à temps complet,
- un poste de puéricultrice classe supérieure à temps complet.

II - adaptation du tableau des effectifs liée à un reclassement

Un brigadier occupe désormais un poste de la filière technique et souhaite intégrer la filière correspondant à son emploi. Il est donc proposé de conserver le poste de brigadier, de supprimer un poste d'adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe et de créer un poste d'adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe.

Le bilan s'établit ainsi qu'il suit :

Effectifs autorisés en équivalent temps plein	Au 31 décembre 2014	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2015
Ville	405,81 (dont 4 détachés pour stage)	405,31 (dont 6 détachés pour stage)
CCAS	39,55	39,55
<b>TOTAL :</b>	<b>445,36</b>	<b>444,86</b>

Il est demandé au conseil municipal de bien vouloir adopter le tableau des effectifs au 1<sup>er</sup> janvier 2015.